

'HOUKAT

5776



n°325

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Moché reçoit les lois de la vache rousse dont les cendres permettent de purifier celui qui est entré en contact avec un défunt.

Après 40 années de tribulations dans le désert, le peuple arrive dans le désert de Sin. Myriam quitte ce monde et le peuple souffre de la soif (la source d'eau qui suivait miraculeusement les enfants d'Israël était le fait du mérite de Myriam). D.ieu demande à Moché de parler à un rocher pour lui demander de faire sortir de l'eau. Moché, que la rébellion du peuple a mis en colère, frappe le rocher. L'eau coule mais D.ieu dit à Moché que pour cette erreur, ni lui, ni Aharon n'entreront en Israël. Aharon quitte ce monde à Hor Haar et son fils, Eléazar, lui succède comme Grand Prêtre. Une nouvelle révolte éclate. Le peuple « parle contre D.ieu et Moché ».

La sanction est immédiate : des serpents venimeux attaquent les enfants d'Israël. D.ieu demande alors à Moché de placer un serpent d'airain sur un mât de sorte que celui portera son regard vers cet objet se tournera vers le ciel et par conséquent sera guéri. Le peuple échappe à d'autres dangers. Il est ainsi sauvé par miracle d'une attaque qui se prépare depuis les montagnes qu'il traverse. Les enfants d'Israël apprennent le miracle en observant la source d'eau dans laquelle le sang des assaillants qui ont été écrasés par les montagnes coule. Le peuple chante un cantique pour remercier D.ieu de ce nouveau miracle.

Moché mène le peuple dans les batailles que leur imposent Si'hon, le roi des Emoréens, et Og, le roi de Bashan, deux pays frontaliers de la terre d'Israël (à l'est du Jourdain) et qui avaient promis protection aux rois présents sur la terre de Canaan. Ces batailles emportées, les terres s'ajoutent donc à la terre d'Israël qui sera partagée entre les tribus.



Pour la réussite matérielle et spirituelle de David Choukroun & sa famille



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

La vache de Moché

Bamidbar (19,2) : "Voici la loi qu'Hachem a prescrite en disant : Parle aux enfants d'Israël et dis-leur de te choisir une vache rousse, parfaite, sans aucun défaut, et qui n'a pas encore porté le joug."

Elle sera toujours appelée d'après ton nom : « la vache que Moché a préparée dans le désert ».

Le Ari Zal Hakadoch nous révèle qu'un homme qui ne se sent pas capable d'avoir toutes les pensées requises dans sa Tefila – prière, pourra dire que sa volonté est de se référer à celles qui animaient les Aneché Knesset Hagedola – les Sages de la grande assemblée – au moment où ils composèrent le texte de la Tefila !

Or, le Midrach nous enseigne qu'Hachem dit à Moché : « A toi, je dévoile les secrets de la vache rousse. Quant aux autres, je ne leur explique que les modalités de son utilisation ». Et donc, lorsque les Bné Israël accomplirent ce rite, ils ne purent avoir que la volonté de se référer aux intentions de Moché, intentions qu'ils ne connaissaient pas, bien sûr.

Une Mitsva ne doit pas être accomplie machinalement. Sa réalisation doit être précédée de l'intention d'obéir à Hachem, qui nous l'a ordonnée ; elle peut ensuite, éventuellement, être accompagnée d'autres intentions qui lui sont propres. A présent, on comprend mieux l'enseignement de Rachi : « Elle sera toujours appelée d'après ton nom... » : on devra toujours se référer aux intentions que toi, Moché, tu as eues dans le désert, lorsque tu as accompli pour la première fois le rite de la vache rousse.

PARACHA : 'HOUKAT



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 21h31 • Sortie : 22h50

Villes dans le monde

Lyon	21h09 • 22h22	Nice	20h52 • 22h02	Los Angeles	19h46 • 20h47
Marseille	20h58 • 22h08	Jerusalem	19h05 • 20h27	New-York	20h07 • 21h14
Strasbourg	21h08 • 22h27	Tel-Aviv	19h18 • 20h29	Londres	20h52 • 22h19
Toulouse	21h15 • 22h25	Bruxelles	21h31 • 22h56	Casablanca	20h22 • 21h23



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Ce que le Rav ne retenait pas

Bamidbar (19, 14) : « Lorsqu'il se trouve un mort dans une tente »

Rèch Lakich a dit : « Les paroles de Torah ne subsistent que chez celui qui se dévoue corps et âme pour elle, comme il est écrit : "Voici la loi, lorsqu'il se trouve un mort dans une tente" » (Chabbat 83b). Un jour, il s'est rendu chez Rabbi 'Haim Kaniewski aux heures où il recevait les visites. Il y avait 'Haim, ayant souvent sollicité son aide pour le livre « Ma'assé Ich » qu'il avait écrit sur le 'Hazon Ich, le Rav l'a reçu en priorité. Rav Ivrouv ne venait que demander une bénédiction de guérison, mais juste avant qu'il parte, Rabbi 'Haim l'a arrêté pour lui dire : « Vous avez bien fait de venir, j'ai une histoire à vous raconter sur le 'Hazon Ich. Asseyez-vous donc. » Il a sorti de sa poche un stylo et une feuille, a noté toute l'histoire, puis il est parti. Quelques jours plus tard, il s'est de nouveau rendu chez Rabbi 'Haim, et celui-ci lui a dit : « Vous avez bien fait de venir, j'ai une très belle histoire à vous raconter sur le 'Hazon Ich. » Et il lui a raconté exactement la même histoire que précédemment. Le Rav était un peu perplexe : c'était la même histoire exactement... Que voulait dire Rabbi 'Haim par là ? Quoi qu'il en soit, il s'est tu, l'a remercié de lui avoir raconté cette histoire et s'en est allé. La fois suivante où il s'est rendu chez Rabbi 'Haim, la même chose s'est à nouveau produite : le Rav lui a proposé de lui faire part d'un merveilleux récit au sujet du 'Hazon Ich, et lui a raconté encore une fois la même histoire...

Alors cette fois, Rav Ivrouv s'est armé de courage et a demandé : « Pour quelle raison me racontez-vous la même histoire pour la troisième fois ? » Et Rabbi 'Haim lui a répondu : « Je ne me souviens pas vous l'avoir racontée. Ce que je ne suis pas obligé de retenir, je ne le retiens pas... »



"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"



Rav David COHEN



AU "HASARD" ...

Biographie : Le Gaon de Vilna

Rabbi Eliyaou Zalman, né à Vilan, est plus connu sous le nom de Gaon de Vilna (1720-1798).

Fils de Chlomo, connu aussi sous le pseudonyme de Gra, l'une des plus importantes autorités rabbiniques de l'époque moderne. Ses connaissances, dans le domaine du Talmud comme dans celui de la Kabbale, étaient immenses. Il écrit peu d'ouvrages systématiques, mais ses disciples notent ses remarques sur la Bible, le Talmud et les écrits sacrés. Opposé au 'Hassidisme qu'il combat parce que, selon lui, ce mouvement accorde peu d'importance à l'étude. Ses ouvrages : Even Chléma renferme ses recommandations morales ; Kol Eliyahou, commentaire sur la Bible et sur le livre de Job ; Dvar Eliyahou, commentaire sur le Choul'han Aroukh ; Chémot Eliyahou, commentaire sur la Michna et sur Michlé.



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Il n'abandonne personne...

Je suis connu en Hollande, raconte Rav Binyamin Jacobs, grand rabbin de Hollande et émissaire du Rabbi. Je suis souvent interviewé par différents média.

Un jour, ma secrétaire m'informa que j'avais reçu un coup de téléphone d'une dame qui se présentait comme étant une femme pasteur protestante. Je n'ai pas voulu y répondre. Le lendemain aussi, elle téléphona mais je n'y prêtai pas attention. Ceci se reproduisit pendant plusieurs jours.

A cette époque, j'étais présent dans mon bureau tous les matins jusqu'à midi. Un jour, j'en sortis un peu plus tôt et, le lendemain, ma secrétaire raconta que la femme pasteur était venue en personne à midi moins cinq et avait exigé avec détermination que j'accepte de lui parler au téléphone. Je l'ai donc appelée et elle m'invita à passer la voir chez elle. Elle parlait avec une telle autorité que je ne pouvais pas refuser.

Quand je suis entré chez elle, j'ai vu qu'elle avait environ 80 ans ; elle était entourée de toutes sortes de «figurines» et autres souvenirs d'Indonésie. Nous avons fait connaissance et, petit à petit, j'ai compris qu'elle avait eu une vie incroyable. De fait, elle était originaire de Vienne et ses parents étaient juifs. Dans sa jeunesse, elle avait fait du théâtre et avait chanté à l'opéra et, comme elle le disait elle-même : «Tous ceux qui jouent au théâtre sont un peu fous et je l'étais aussi un peu...»

Elle devint célèbre et, à l'âge de 20 ans, elle reçut une proposition de mariage d'un non-Juif âgé de 64 ans. Elle accepta. C'était un Hollandais qui habitait en Indonésie et elle l'y suivit. Il était immensément riche et elle vécut à ses côtés dans l'opulence. Quelques années plus tard, il décéda mais il avait légué toute sa fortune à ses enfants issus d'un premier mariage et elle resta sans un sou, vraiment sans rien, même plus un toit sur sa tête.

Par un sursaut d'orgueil, elle ne voulait pas retourner à Vienne mais elle n'avait pas où aller. Elle resta donc en Indonésie, devint même SDF, dormant dans la rue.

Quelqu'un qui possédait un petit lopin de terre lui suggéra d'y planter des fleurs, ce qu'elle fit et la réussite lui sourit. En l'espace de cinq ans, elle acquit de grands terrains et employa une vingtaine d'ouvriers.

A peu près à cette époque, des missionnaires lui parlèrent, tant et si bien qu'elle se mit à croire dans ce qu'ils racontaient. Elle fit aussi la connaissance d'un baron hollandais, haut fonctionnaire dans le gouvernement local, directeur des télécommunications de toute l'Indonésie. Ils se marièrent et, arrivés à l'âge de la retraite, ils s'installèrent en Hollande. «Je n'avais pas encore trouvé mon identité, me raconta-t-elle, et c'est pourquoi je m'inscrivis à l'Université pour étudier la théologie».

A la fin de ses études, elle poursuivit ses recherches et finit par devenir pasteur d'une communauté protestante. Dans ce domaine également, elle manifesta des dons certains et devint responsable spirituelle d'autres pasteurs. Dernièrement, son mari était décédé et elle reconnaissait : «J'ai déjà 80 ans mais je remarque que même la croyance protestante ne me convient pas. Ce n'est pas ce qu'il me faut. J'ai décidé de changer de direction : peut-être trouverai-je la vérité justement dans mes origines. Je vous ai tout raconté, maintenant vous devez m'enseigner le judaïsme !»

Après ces révélations, je me rendis chez elle chaque semaine pour étudier une demi-heure, une heure. Je lui ai enseigné énormément d'idées et de pratiques sur le judaïsme. Elle commença à manger Cachère et progressait dans la compréhension et la pratique quand, soudain, la

terrible maladie se déclara. Sa situation empira très rapidement et je me posai la question : comment lui expliquer l'importance d'envisager un enterrement dans un cimetière juif ? Je savais qu'elle avait déjà pris toutes les dispositions et avait acheté une place dans un cimetière chrétien, à côté de la tombe de son mari. Comment pouvais-je évoquer le sujet ? Le fait que j'étudiais avec elle le judaïsme – la religion de ses parents – était resté secret : non seulement elle n'avait pas voulu déclarer publiquement qu'elle étudiait le judaïsme mais elle m'avait instamment prié de ne pas le révéler aux pasteurs qui étaient sous sa tutelle : après tout, elle était encore leur responsable spirituelle !

Mais la maladie empirait : elle dut interrompre ses prêches au centre protestant. Quand elle fut hospitalisée, j'ai compris qu'il fallait que je lui parle, en urgence. C'était très pénible car comment évoquer devant un malade le fait que sa mort approchait ?

J'arrivai à l'hôpital, je m'arrêtai dans un couloir et écrivis une lettre au Rabbi – lettre que j'envoyais immédiatement – et dans laquelle je demandai la réussite pour cette démarche délicate.

En entrant dans sa chambre, j'expliquai directement que je venais soulever un problème important et qu'il fallait en discuter ouvertement. Elle réagit sans émotion particulière et affirma qu'elle était tout à fait d'accord d'être enterrée dans un cimetière juif ; elle me demanda de remplir toutes les formalités nécessaires. Nous avons rédigé ensemble le texte à graver sur la pierre tombale. Durant plusieurs jours, elle pria, en pleurant, avec une ferveur remarquable. Elle rendait son âme à son Créateur avec une sincérité impressionnante.

Après son décès, alors que se répandait la nouvelle qu'elle serait enterrée dans un cimetière juif – conformément à

ses dernières volontés – le scandale fut énorme. Nul n'avait jamais su qu'elle était juive. Un pasteur me téléphona et demanda la permission de prononcer un discours funèbre au nom de l'église de Hollande. Je répondis que nous étions dans les jours intermédiaires ('Hol Hamoed) de la fête de Pessa'h et que la loi juive interdisait ce genre de discours à cette période. Je lui demandai d'excuser mon refus et affirmai que moi-même, je ne prononcerai pas de sermon. Il raccrocha le téléphone brusquement, très en colère.

Dix minutes plus tard, un autre pasteur me téléphona. Lui aussi aurait voulu parler à l'enterrement mais avait entendu mon premier interlocuteur affirmer que c'était interdit. «Vous pouvez m'expliquer la raison de cette loi ! Moi, je comprendrai car mon épouse aussi est juive ! »

Bref, nous avons procédé à l'enterrement selon la stricte Halakha. Parmi les nombreuses personnes présentes, j'ai repéré le second pasteur car sa femme se tenait à côté de lui et, comme l'exprime joliment le proverbe yiddish, on remarque le «Kougel» sur le visage...

Après les obsèques, je l'ai saluée, je l'ai invitée chez nous et, petit à petit, vraiment très progressivement, elle retourna au judaïsme... elle aussi !

Une «Néchama» et encore une «Néchama»... Il n'y a pas que des fleurs et du fromage en Hollande !

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Poudre de lait non surveillé, Cachère ? (Rav Freddy ELBAZE)

Question : Peut-on consommer un aliment qui contient du Avkat 'Halav Nokhri (poudre de lait étranger) ?

Réponse : La Rabbanout Haréchit (grand rabbinat) en Israël autorisé la poudre de lait non surveillé.

C'est une controverse connue entre les décisionnaires de la génération précédente. Ceux qui l'autorisent ne permettent pas forcément le lait non Chamour, ce sont deux sujets différents.

Malgré tout, les personnes consommant Laméhadrin s'abstiennent de tout produit à base de poudre de lait non-surveillé, et à plus forte raison à base de lait non surveillé.



PERLE HASSIDIQUE

Conseil d'éducation : "Si tu lui renvoies l'image d'un homme satisfait de son fils, il te donnera satisfaction"

(Rav Aharon Leib Steinman)

QUIZZ PARACHA

1. Combien de poils non roux rendent la vache rousse impropre à l'usage auquel elle est destinée ?
2. Pourquoi est-ce Elazar plutôt qu'Aharon qui a été chargé du service de la vache rousse ?
3. Pourquoi toute la communauté pleura la mort d'Aharon ?

1. Deux
2. Car Aharon a été impliqué dans la faute du veau d'or (« L'accusateur ne peut se muer en défenseur »).
3. Car Aharon poursuivait la paix, il rétablissait la concorde entre les rivaux et l'amour entre mari et femme.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org



Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU